Divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1918)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cas il faudrait fixer la durée des fonctions à 2 ans au maximum, et il faudrait veiller à ce que toutes les sections soient représentées à tour de rôle.

La section de Munich, qui se considère suivant une longue expérience comme faisant partie d'une minorité, désire que sa proposition soit comprise comme une manifestation en vue du bien de la Société des P. S. & A. S., auquel elle désire prendre une part active. D'un autre côté, elle se sent non seulement le devoir, mais le droit de contribuer à la vie artistique de la patrie.

A ce qui précède et que j'ai l'honneur de communiquer au Comité central de la part de la section de Munich, j'ajouterai personnellement qu'il aura l'appui de tous les membres de la Société, s'il consent à donner les plus grandes facilités dans la libre et la plus large discussion de cette question. Il serait très utile que l'opinion de chaque section soit communiquée aux autres soit par la publication au journal, soit par voie de circulaire.

Le changement du mode d'élection du jury est si important qu'il est plus utile de l'étudier à fond que d'arriver rapidement à un autre système.

Munich, le 12 décembre 1917. *C. Felber, président.*

DIVERS

Aarau. *Concours pour un Muséum à Aarau.* — Le Jury, composé de MM. Prof. Rittmeyer, Winterthour, Bernoulli, architecte à Bâle, et Dr Steinmann, à Aarau, a jugé les 37 projets qui ont été présentés pour les plans d'un Muséum à Aarau. 1er prix (2000 fr.), W. Hächler, architecte à Baden ; deux 3me prix (700 fr.), les architectes O. Schæfer, à Coire, et Louis Senn, à Zurich ; 4me prix (600 fr.), architecte S. Sager, à Bienne. Il n'a pas été donné de second prix, aucun des projets présentés n'approchant du 1er prix, tant au point de vue architectural qu'à celui de l'arrangement pratique.

Zofingue. *Concours pour une Fontaine commémorative de « Zofingue ».* — Les projets suivants ont été primés par le Jury : le 1er « Zofinger Wappen », du sculpteur Julius Schwytzer, à Zurich. 2me Gedenkstein, du sculpteur Franz Wilde, à Reinach, près Bâle. 3me « Amicitia », du sculpteur Carle

Angst, à Genève. 4me « Wasserträger », du sculpteur Paul Burckhardt, à Munich. Il avait été présenté 135 projets.

Art graphique. *Une Société d'art graphique suisse.* — Dernièrement s'est fondé en Suisse une société d'art graphique qui se donne pour tâche de publier chaque année quelques estampes (eaux fortes, gravures sur bois, lithographie), que recevront seuls ses membres et qui n'entreront pas dans le commerce. Le tirage est limité à 125. Il est donc porté un soin tout spécial à la qualité de l'impression de façon que le collectionneur même le plus difficile sera satisfait. Le moment pour la fondation d'une pareille société est excellent, car la Suisse possède un certain nombre d'artistes graveurs qui peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec l'étranger. Les trois premiers artistes pris en considération sont : Edouard Vallet pour une eau forte, Victor Surbeck pour une lithographie, et Ernest Würtenberger pour une gravure sur bois.

Le président de la Société est M. E. Ganz, conservateur du Musée de Bâle, et le vice-président M. D. Baud-Bovy, conservateur du Musée de Genève.

A côté du professeur Ganz, c'est à l'initiative de l'artiste Max Bucherer, de Rüschlikon, qu'est due la fondation de cette société. Ce dernier est lui-même un spécialiste dans les arts graphiques dont les excellentes gravures sur bois sont bien connues. Il a pour tâche, dans le comité, de traiter avec les artistes auxquels seront commandés des estampes.

Werkbund. Il s'est fondé à Aarau un groupe local du Werkbund suisse, dont le président est M. Hans Klinger, de la maison Bally S. A., Schönenwerd. De même, il s'est formé un groupe local à Berne dont le président est M. H. Wagner, Hochbühlweg, 10, Berne.

Lausanne. *Un nouveau Salon d'Art.* — Il vient de se fonder un nouveau salon d'art à Lausanne, rue de Bourg, 27. La première exposition dans ces locaux très sympathiques s'est ouverte le 12 décembre et comprenait des œuvres d'Auberjonois, Blanchet, Bosshard, Barraud, Buchet, Jaggi, Meylan, P.-Th. Robert, Francillon, de Meuron et Hermanjat.

IMPRIMERIE ATTINGER NEUCHATEL